



Sol Soleil Solidarité

AMAP des 3 sol.

Contrat d'engagement pour des **HUILES DE COLZA et TOURNESOL BIO**  
et pour des **TISANES de Plantes Aromatiques et Médicinales BIO**  
de septembre 2019 à juin 2020

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- De favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- De promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.
- De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

**Contractants :**

Producteur :

Consom'acteur

PETITEAU Mélanie Le Grand Cormier 49120 Chemillé en Anjou petiteau.mel@orange.fr	Nom :  Adresse :   Tel : Courriel (écrit lisiblement SVP):
---	--

**Termes du contrat :**

>> Il est proposé de l'**huile de tournesol** et de l'**huile de colza, bio 1<sup>ère</sup> pression à froid**. Le tournesol et le colza sont cultivés et pressés à la ferme. L'huile est proposée au prix de 4,50€/litre en vrac, et 5,50€/litre en bouteille. Vous pouvez choisir de prendre votre huile soit en vrac (vous apportez **votre propre contenant**), soit en bouteille en verre d'1 litre fournie par le producteur.

>> Il est également proposé 3 sortes de **tisanes de Plantes Aromatiques et Médicinales bio (Citronnelle, Jouvencelle et Félicie)**, cultivées sur la ferme, au prix de 5,50€ le sachet de 30 gr (sachet en papier kraft recyclable).

*(tableaux de commande à compléter en page 2).*

Le présent contrat est établi pour une durée de 1 an.

La livraison s'effectuera le mardi de 18h30 à 19h30, à Saint Lambert du Lattay à la Maison du Vin, **3 fois par an** selon le calendrier pré-établi, à savoir pour le contrat 2019/2020 : le **15 octobre 2019**, le **11 février 2020** et le **12 mai 2020**.

Le consom'acteur prend un engagement ferme de réservation pour la période en versant **ses chèques (de 1 à 3 chèques) à l'ordre du producteur**.

Pour bénéficier de ce contrat, tout consom'acteur doit être adhérent de l'AMAP des 3 sol.

La résiliation du présent contrat reste possible dans des situations extrêmes qui seront étudiées par le conseil collégial de l'association (cf statuts).

Fait le :

Signature du producteur :

Signature du consom'acteur :

**Contrat à remplir en double exemplaire et à rendre à la distribution/signature des contrats, le mardi 18 juin 2019. ou à expédier à Florence Turco - Doua 49750 Chanzeaux - [florenceturco@orange.fr](mailto:florenceturco@orange.fr)**

**Tableaux de commande année 2019/2020 :**

>> **HUILE DE TOURNESOL et de COLZA bio** – pas de minimum requis pour le contrat

	TOURNESOL		COLZA		Montant Total
	Vrac : 4,70€ /litre	Bouteille : 5,70€/litre	Vrac : 4,70€ /litre	Bouteille : 5,70€/litre	
15 oct. 2019					
11 févr. 2020					
12 mai 2020					
Nombre total					

Règlement à l'ordre de Mélanie PETITEAU : en 1, 2 ou 3 chèques

>> **TISANES de Plantes Aromatiques et Médicinales bio en sachet de 30 gr** - pas de minimum requis pour le contrat

- composition de **Citronnelle** : mélisse, verveine, thym citron, basilic citron, calendula
- composition de **Jouvencelle** : cynorhodon, reine des prés, cassis, thym commun, vigne rouge, mauve
- composition de **Félicie** : verveine, menthe poivrée, tilleul, camomille romaine

5,50€ le sachet	Tisane CITRONNILLE	Tisane JOUVENCELLE	Tisane FELICIE	Montant Total
15 oct. 2019				
11 févr. 2020				
12 mai 2020				
Nombre total				

Règlement à l'ordre de Mélanie PETITEAU : en 1, 2 ou 3 chèques

